

# Le Petit

# Millançois

Été 2021





## Mairie de Millançay

**Horaires d'ouverture au public**  
LUNDI ☻ MARDI ☻ JEUDI ☻ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.

Tél. 02.54.96.64.78

Site internet : <http://millançay.fr/>



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

## Agence postale

**Horaires d'ouverture au public**  
LUNDI ☻ MARDI ☻ JEUDI ☻ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Levée du courrier du Lundi au Samedi à 13h00

Tél. 02.54.96.64.90

## Déchetterie Neung-sur-Beuvron

**Horaires d'ouverture au public**

**hiver**

**été**

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

MARDI ☻ JEUDI

MARDI ☻ JEUDI

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

14h00/17h00

14h00/18h00

## Déchetterie Dhuizon

**Horaires d'ouverture au public**

**hiver**

**été**

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

LUNDI ☻ MERC. ☻ VEND.

LUNDI ☻ MERC. ☻ VEND.

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

9h00/12h00

9h00/12h00

### CABINET DENTAIRE

Nyira Trentesaux  
4 rue des Carnutes - 41200 Millançay  
Téléphone 02 42 44 00 45

Pôle de Santé 3 rue du 11 novembre  
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

### Médecins généralistes :

Docteur JOLIVARD : Tél : 02 42 99 00 25  
Docteur PEREZ : Tél : 02 42 99 00 26

### Ostéopathe :

Madame Albane FEUNTEUN : Tél : 06 45 35 11 38

### Psychologue :

Madame Sandrine GUILLON : Tél : 07 82 26 79 59  
sandrine.guillon@yahoo.fr

### Podologue :

Madame Brigitte COUDENE : Tél : 02 54 83 72 88

Cabinet d'infirmier(e)s : Tél : 02 54 83 61 77

**Bientôt 16 ans ? pensez au**

**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

\* Elle est délivrée sur présentation de :  
- la carte nationale d'identité  
- le livret de Famille  
- un justificatif de domicile

\* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

# ■ Le Mot du Maire



## Chères Millançoises, chers Millançois,

A nouveau à l'honneur, parce qu'ils le méritent, nos deux agents, en page de couverture, sur la passerelle, faite maison et assemblée par leur soin. C'est une nouvelle étape pour le franchissement du chemin qui, dans les mois à venir, permettra aux promeneurs de parcourir une boucle bucolique dans notre village. C'est aussi grâce à Jean-François Sausset, marcheur sportif, qui, de sa propre initiative, construisit une autre passerelle pour franchir le fossé et rejoindre le vallon à la rue du Couvent. Tous nos remerciements également à Madame Nervet pour la capture des chats errants et leur stérilisation.

L'acquisition, en bonne voie, de deux extrémités de parcelles permettra la création d'une liaison entre l'étang des Millançois, le champ de foire et fermer le circuit.

Le budget pour la création d'un restaurant au 2 rue du Plessis est enfin bouclé, in extremis, grâce à une dotation de la région dans le cadre du plan de relance pour la réhabilitation des friches urbaines. Les travaux débiteront début septembre, pour une durée de 15 mois environ. Nous entamons le recrutement du "chef" locataire à qui nous confierons l'exploitation de l'établissement.

La salle des fêtes et des associations changera d'aspect pour le prochain marché à la citrouille. Les bardages bois et enduits bétons extérieurs seront repeints.

A l'intérieur une nouvelle installation vidéo et grand écran sera mise à la disposition des écoles et des associations pour projections : éducatives, culturelles, sportives et distractives. Un moyen, nous le souhaitons, de retrouver de la convivialité.

A l'occasion de la 7ème Biennale de Sologne, notre commune s'est à nouveau positionnée pour accueillir le symposium pierre. Cinq sculpteurs, parmi cinq cents candidatures, ont été sélectionnés par un jury, présidé par M. Stanley Neff avec la participation de deux Millançoises.

Sur le thème : « s'émerveiller afin de préserver la planète », ces artistes viendront donner forme à des blocs de marbre pour créer leur œuvre dans le verger communal, en centre bourg, du 5 au 19 septembre prochain.

Nous garderons l'une de ces réalisations uniques, pour le plaisir des yeux des Millançois et des visiteurs.

Notre objectif : rendre toujours plus attractif notre village pour qu'il puisse continuer à se développer et offrir le meilleur cadre de vie possible à ses administrés.

Bien à vous

Philippe AGULHON  
Maire de Millancay

## 04 La vie communale | 3 La vie locale

- 04 Travaux
- 05 Etat civil
- 06 Finances

- 13 La médiathèque Annick Faÿs & La commémoration du 8 mai
- 14 Le comptage des véhicules
- 15 Des chênes millançois pour Notre Dame
- 16 Urbanisme : le PLUi

## 08 La vie scolaire

- 08 Les CE1-CE2
- 09 L'amicale des Ecoles
- 09 Les TPS-PS-MS CE1-CE2
- 10 Projet « l'école à ciel ouvert »
- 11 l'extension du RPI

## 17 L'intercommunalité

## 18 La vie associative

- 18 la P.A.R.C. millançoise & La gymnastique volontaire
- 19 Millan'Cyclisme & Autour de la bonne heure
- 20 Animaux abandonnés de Sologne & les Sapeurs-Pompiers
- 21 Ensemble et solidaire
- 22 Le Tennis

## 23 répertoire de nos artisans et commerçants

*Compte tenu de la crise sanitaire, certaines associations n'ont pu transmettre d'article.*

# Travaux

## Aménagement du vallon

Au début du précédent mandat, la Municipalité a engagé une étude d'urbanisme pour l'aménagement complet du centre bourg et des environs proches, par le cabinet d'études «De Saint Saulieu».

En gardant cette étude comme fil conducteur, la commune a réalisé les aménagements du centre bourg appréciés par tous. Aujourd'hui, une réflexion est engagée pour l'aménagement dit « du Vallon » depuis l'étang des Millançois jusqu'à la route de Vernou.

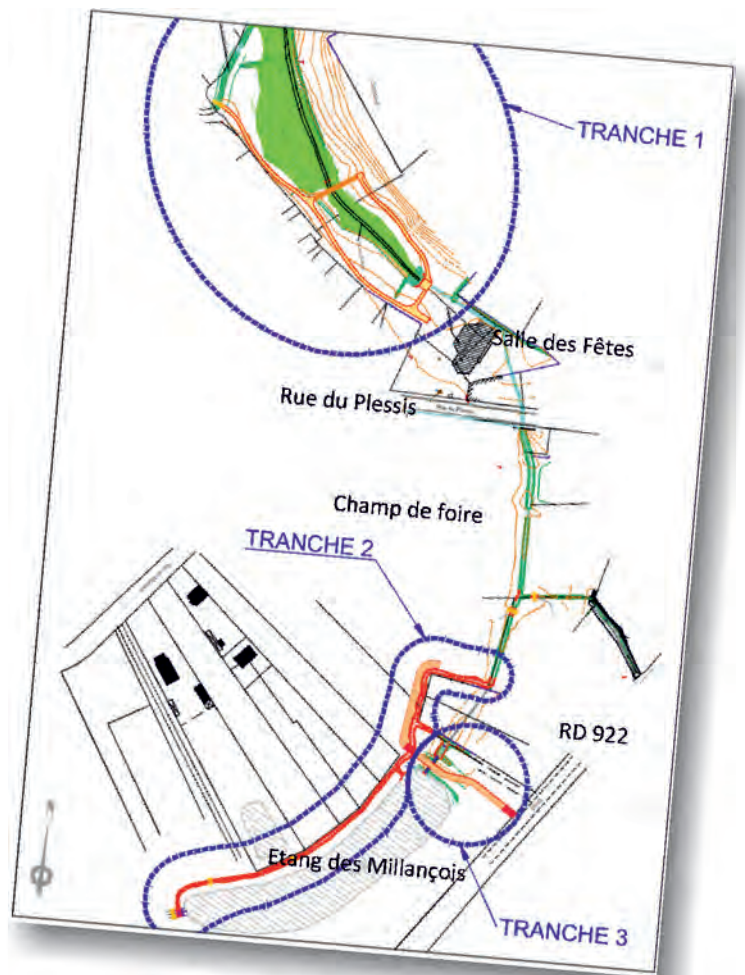
Deux points étaient bloquants pour l'élaboration du projet : l'autorisation de la police de l'eau pour l'aménagement du fossé existant, la création d'un fossé de décharge le long de l'étang et les équipements de pêche sur la bonde de l'étang. Les organismes d'Etat ont finalement, après plus d'un an d'attente, émis un avis favorable à ces travaux.

Le deuxième point était la maîtrise du foncier. En effet, pour ouvrir un accès de secours pour le champ de foire depuis la RD 922 et créer une liaison douce pour vélos et piétons entre le champ de foire et l'étang communal, il était nécessaire d'acquérir deux fonds de parcelles. Les négociations avec les propriétaires sont en bonne voie (l'un a déjà donné son accord) et nous pouvons les remercier pour agir dans le sens du bien commun.

Fort des autorisations des services de l'Etat et de la maîtrise du foncier, nous pouvons dorénavant procéder à la réalisation de ce projet en trois phases distinctes et équilibrées financièrement, sur trois exercices.

D'amont en aval :

- séparation du lit du ru et de l'étang ;
- aménagement de la bonde de l'étang et de sa pêche ;
- réalisation de la voie d'accès pour les secours et de la voie douce ;
- recalibrage du fossé jusqu'à la salle des fêtes ;
- aménagement d'une platière entre la salle des fêtes et la route de Vernou avec une passerelle pour piétons ;
- création d'une promenade.



**Tous ces travaux sont  
estimés  
ce jour à  
150 000 euros.**

Une recherche de subventions est en cours auprès des différents partenaires institutionnels habituels (département, région, Syndicat de Pays de Grande Sologne).

## Chemins Communaux

Nous nous efforçons de conserver et d'entretenir notre patrimoine de chemins communaux afin d'offrir des parcours les plus variés possibles, aux promeneurs et autres amateurs de nature.

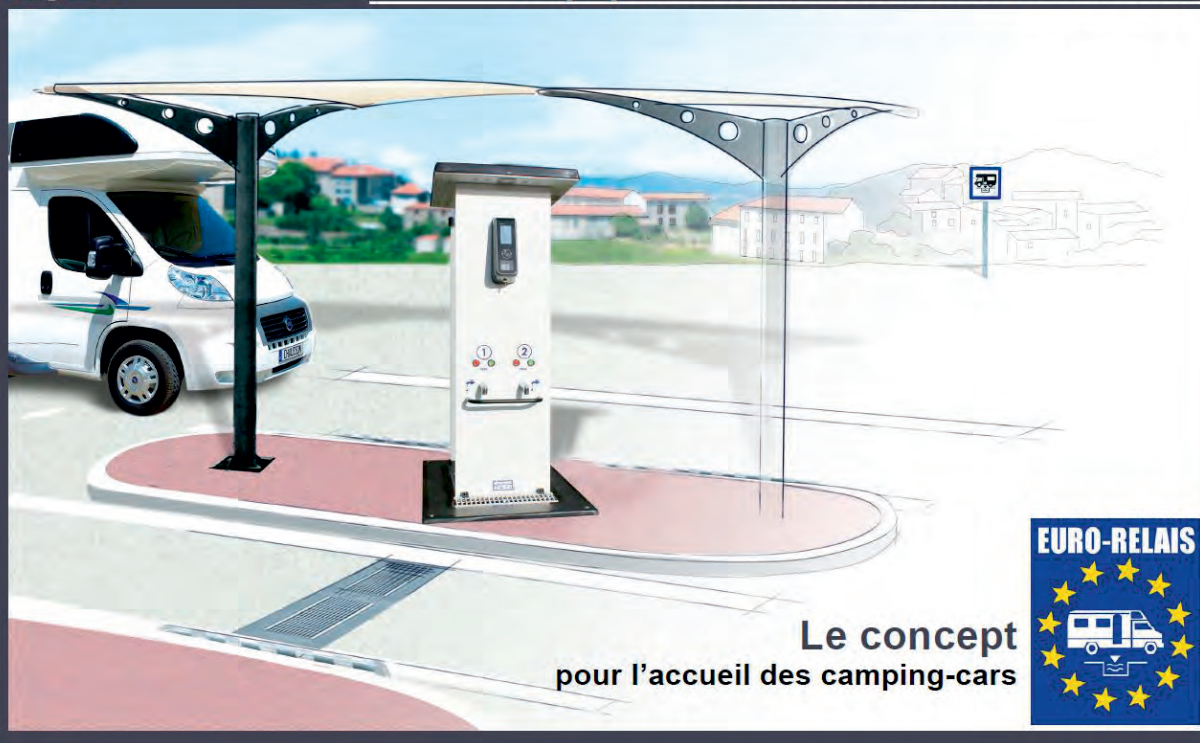
La préservation de ces chemins est souvent soumise à la pression de quelques riverains qui n'hésitent pas à privatiser certaines portions de voies communales.

Nous restons vigilants et à votre écoute pour intervenir rapidement et conserver les usages historiques.

2021

# EURO-RELAIS

Équipement de votre Aire de Services



**Le concept  
pour l'accueil des camping-cars**

### Aire de Camping-cars

Dans le cadre du développement touristique de notre commune, nous envisageons fortement d'accueillir les camping-cars sur notre territoire.

Après réflexion sur les différents endroits susceptibles de les recevoir, la proximité de l'étang des Millançois

nous semble la plus pertinente.

Une présentation plus fine du projet fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin municipal.

Le but est d'offrir une borne avec eau potable, possibilité de vidanger les eaux vannes et d'offrir à proximité deux à trois places de parking, en stabilisé, aux abords de l'étang.

*Thierry Pascault*

*Adjoint aux travaux et à l'urbanisme*

## Etat civil au 21 juin 2021



ANDRE Maïlys, le 20 Janvier 2021  
NOIROT Luna, le 30 Mars 2021  
SAMSON MOYON Hayden, le 31 mai 2021  
CAPILLIER Menzo, le 1er juin 2021



MONTI Ernesta, le 22 Décembre 2020  
OUTIN Pierre, le 31 Mars 2021  
LEFORT Emmanuel, le 26 avril 2021  
SIVOYON Jacqueline, le 17 juin 2021

# ■ Finances

Le budget 2021 a été voté le 9 avril 2021 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la Mairie.

Ce budget qui a été réalisé sur les bases de la commission des finances a été présenté le 26 mars 2021. Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'État chaque fois que possible.

Le bilan 2020 fait apparaître les situations suivantes :

## Budget principal

- Un excédent de fonctionnement capitalisé : 207 205,22 €
- Un déficit d'investissement : 95 577,95 €

Notre budget principal 2020 présente donc un excédent global de **111 627,27€**, conforme à nos prévisions.

## Budget eau et assainissement

- Un excédent de fonctionnement : 151 828,50 €
- Un excédent d'investissement : 76 626,26 €

Ce budget présente donc un excédent global de **228 454,76 €** qui sera affecté en réserves nécessaires aux travaux à prévoir sur notre réseau d'eau.

Pour 2021, l'élaboration du budget principal a été réalisée en tenant compte des principaux investissements à réaliser :

- réhabilitation d'un bâtiment en création d'un restaurant et d'un logement,
- travaux d'entretien de voirie de la route de Villeherviers,
- acquisition d'une installation de vidéo surveillance,
- acquisition de tableaux blancs interactifs pour les deux écoles de Millançay.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de maintenir inchangé le taux d'imposition des taxes directes locales. Elles s'établissent comme suit pour 2021 :

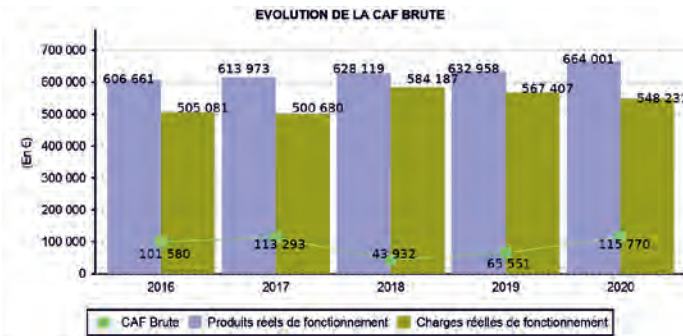
- Taxe foncière sur le bâti 17,00%
- Taxe foncière sur le non bâti 38,00%
- Taxe d'habitation 14,50% (suppression progressive)

*Pour la Commission Finances  
Pascal LIEUVE*

# ■ Présentation synthétique

## Autofinancement brut et net

Ces données montrent notamment notre capacité à financer de futurs investissements, pour notre Commune, cette capacité existe pour des montants « raisonnables » en tenant compte des différentes aides mobilisables.

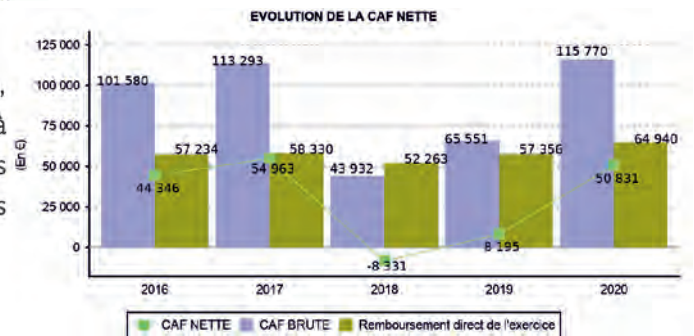


### Capacité d'autofinancement brute

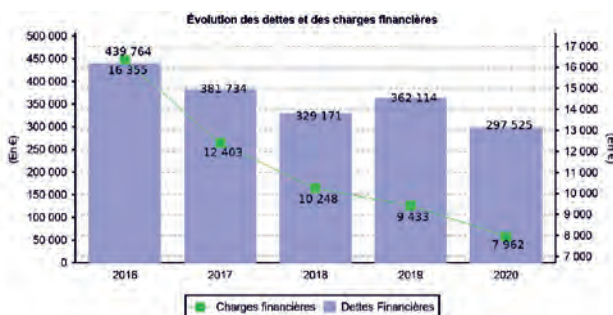
La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

### Capacité d'autofinancement nette

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



Les deux graphiques suivants illustrent la politique menée pour réduire annuellement notre endettement et retrouver une capacité de recourir à l'emprunt pour financer des investissements futurs. En 2020, nous avons ainsi amorti près de 65000 € de capital d'emprunt.

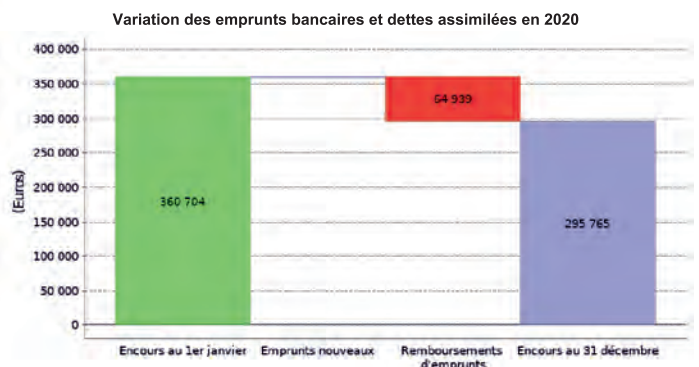


### Évolution des dettes et des charges financières

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux) : 0 €
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts) : 64 939 €



# La vie scolaire

## ■ Les CE1-CE2

Les CE1-CE2 ont participé au projet solidaire « une lettre un sourire ». Le principe était de rédiger des lettres adressées à des personnes âgées résidant dans un EHPAD de Blois pour lutter contre l'isolement dû à la crise sanitaire. A leur tour, les élèves ont eu le plaisir de recevoir plusieurs courriers. Un joli projet d'écriture qui a relié les générations entre elles.



Avec l'arrivée des beaux jours, les élèves ont réalisé des plantations dans le potager situé derrière la maternelle. Ils surveillent actuellement la pousse des salades, radis et autres fleurs. Un peu de patience...

Pour garder le sourire même sous le masque, les CE ont fêté le carnaval ! Les diables, princesses, super-héros et danseuses espagnoles se sont « discrètement » glissés dans la classe le temps d'une journée très colorée !

Grâce au financement de la médiathèque de Millançay, les CE ont participé au prix littéraire des Incorruptibles. Après la lecture de cinq albums et la réalisation d'activités variées, chaque élève a voté pour son ouvrage préféré. Les moments collectifs

d'échange ont permis d'aborder de nombreux thèmes, comme la peinture, la musique, le racisme, l'amitié et la relation avec son animal de compagnie. Ce prix est aussi l'occasion de découvrir les principes du vote.

En fin d'année, les élèves auront le plaisir de retrouver le chemin du cinéma en découvrant un film d'animation « Kécity, la maison des contes ». Ils bénéficieront également de cours de tennis offerts par le SIVOS et menés par un professeur de la Sologne des Etangs. L'objectif sera de parvenir à relancer la balle à son adversaire pour parvenir à quelques échanges ! Ils auront également l'occasion de découvrir le beach-tennis.



## ■ L'amicale des Ecoles

*Nous y voici, l'année scolaire se termine bientôt et ce fut encore une fois une année compliquée à cause des restrictions sanitaires et des différents confinements...*

Malgré tout, nous avons réussi quelques animations en s'adaptant avec des parcours de « chasse aux trésors » sur la commune de Millançay pour Halloween et sur la commune de Villeherviers pour les vacances de Noël. Malheureusement le parcours des vacances de printemps sur la commune de Loreux a dû être annulé puisque les vacances ont été avancées. Nous remercions toutes les personnes de chaque commune, qui nous ont aidés et ont permis de rendre cela possible.

La kermesse qui se déroule traditionnellement en fin d'année ne pourra pas avoir lieu. Mais ce n'est pas grave car nous allons proposer un nouveau concept pour que nos enfants puissent profiter et s'amuser comme il se doit pour fêter la fin d'année!!!!!! Les bénévoles vont se déplacer directement dans les écoles pour installer des stands de kermesses : la fête se déroulera par demi-journée pour ne pas mélanger les élèves et les classes afin de respecter les règles sanitaires. Malheureusement les parents ne pourront

pas être présents mais le principal est avant tout que les enfants s'amuse et c'est pour cela que nous

répondons présents dès que cela est possible. Ils pourront gagner plein de petits lots et des friandises bien-sûr. En somme, une vraie fiesta !!!!!

Une fois de plus, nous remercions les participants (parents, familles, amis et autres) à nos ventes de madeleines Bijou qui ont encore très bien fonctionné, les membres des mairies des trois communes pour leur soutien et leur participation à nos événements, les maîtresses pour l'organisation et leur participation dans nos projets.

Et enfin nos petites mains qui travaillent dans l'ombre et sans qui rien ne serait possible : mes bénévoles. Merci pour votre présence et pour votre aide tout au long de l'année car sans vous je ne pourrai pas faire grand chose!

Nous espérons encore une fois que l'année à venir permettra plus de choses dans de meilleures conditions.

En attendant portez-vous bien, et à bientôt.

*Célia Simond*  
Présidente de l'Amicale des Écoles



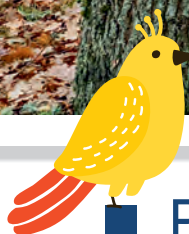
## ■ Les TPS-PS-MS et les CE1-CE2

En décembre, l'ensemble des classes de Millançay et Villeherviers ont vendu un calendrier aux parents d'élèves et aux habitants de nos villages, au profit des coopératives scolaires. Pour le décorer, ils ont réalisé une œuvre collective sur le thème des mains.

Nous remercions les parents bénévoles de l'Amicale des Ecoles, qui ont décidé d'adapter la traditionnelle fête de fin d'année au protocole sanitaire actuel, en organisant une kermesse pour chacune des classes de notre RPI ! Une idée accueillie avec grand plaisir par nos élèves qui pourront ainsi célébrer joyeusement l'annonce des grandes vacances ! Nous espérons

vivement que l'année prochaine, les parents pourront de nouveau être associés à ces moments de convivialité !





## Projet « L'école à ciel ouvert »

Toute l'année, les mardis matins, les élèves de l'école maternelle sont allés à l'étang de Millançay, faire l'école dans la forêt !

L'heure est au bilan de cette belle aventure !

La participation à ce projet commun a pu renforcer les liens entre eux en travaillant la cohésion du groupe et la coopération.

Ils ont pu découvrir la nature environnante et son évolution au fil des saisons.

Ils ont d'ailleurs affiné leurs sens et notamment la vue ; leur regard est plus aguerri, ils ont appris à être attentifs à la nature qui les entoure.

Lors des différents ateliers d'apprentissages, les enfants ont beaucoup travaillé le langage, les mathématiques, les sciences et la motricité avec des séances régulières de yoga. Ils ont également pu faire du Land Art en créant des œuvres éphémères.



Un projet à renouveler ?...

*Demandez aux enfants !*



# ■ EXTENSION DU R.P.I. de LOREUX-MILLANÇAY-VILLEHERVIERS AVEC LA COMMUNE DE MARCILLY-EN-GAULT

En décembre 2019, l'Éducation Nationale demandait à la commune de Marcilly-en-Gault de se rapprocher d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal existant. Les délégués du R.P.I. de Loreux-Millançay-Villeherviers et les élus de la commune de Marcilly ont réfléchi ensemble à la mise en place de ce projet, et ont décidé de former un nouveau R.P.I. avec quatre communes à la rentrée de septembre 2021.

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021

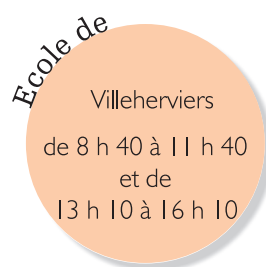
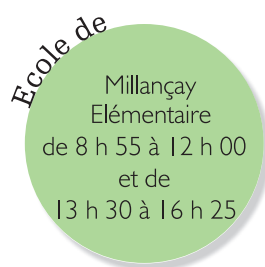
Cent-vingt-cinq élèves selon les effectifs prévisionnels actualisés en mai 2021 seront accueillis dans les trois écoles du R.P.I. et seront répartis dans six classes (une classe de PS-MS-GS et une classe de CP-CE1-CE2 à Marcilly-en-Gault, une classe de PS-MS-GS et une classe de CP-CE1 à Millançay, une classe de CE2-CM1 et une classe de CM2 à Villeherviers). L'organisation pédagogique proposée par l'Éducation Nationale a été réfléchie pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles tout en maintenant des temps de transport raisonnables. L'Éducation Nationale s'est engagée à conserver ce dispositif pédagogique avec six classes au moins jusqu'en septembre 2023.

Les élèves en fonction de leur niveau de classe et du lieu de leur domicile seront scolarisés dans les écoles qui figurent dans le tableau ci-dessous.

COMMUNE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Millançay	Ecole de Millançay					Ecole de Villeherviers		
Villeherviers	Ecole de Millançay					Ecole de Villeherviers		
Marcilly-en-Gault	Ecole de Marcilly-en-Gault						E. de Villeherviers	
Loreux	Ecole de Marcilly-en-Gault						E. de Villeherviers	

## MODIFICATION DES HORAIRES DE CLASSE

Les horaires de classe des écoles de Millançay et ceux de l'école de Villeherviers ont dû être modifiés afin d'organiser le transport scolaire. Ils sont synthétisés dans le tableau suivant.



# Un schéma de transport avec deux bus

Afin de ne pas augmenter les temps de transport et d'éviter des temps d'attente dans les garderies le matin et le soir, les membres du bureau du Sivos ont proposé à la Région d'assurer le transport des élèves avec deux bus, ce qui représente un effort financier supplémentaire pour la Région et les communes membres du syndicat scolaire. La Région a validé le schéma de transport avec deux cars au mois de mars.

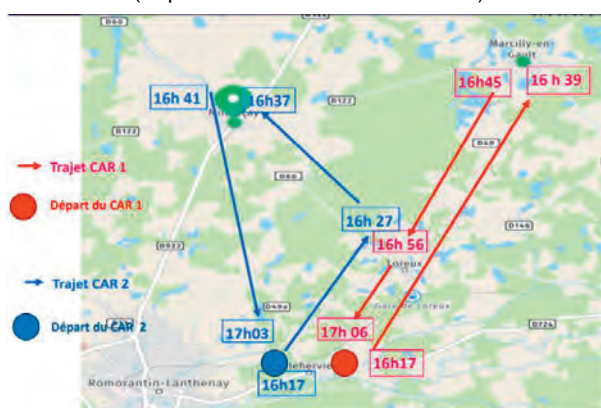
Une consultation a été lancée au mois d'avril par le Sivos, le conseil syndical choisira au mois de juin le prestataire de transport qui effectuera les deux lignes.

Les départs, les trajets et les horaires de passage du bus dans les différentes communes sont indiqués sur les deux plans ci-dessous.

Trajet du Matin  
(départ un car de Marcilly et un car de Millançay)



Trajet du Soir  
(départ des cars de Villeherviers)



Environ 45 % des élèves seront transportés à la rentrée de septembre 2021

Ils seront accompagnés par un agent du Sivos dans les deux bus. La création d'une seconde ligne de car a permis de limiter au maximum la durée de la journée des élèves ayant besoin d'emprunter le service de transport comme il est possible de le noter dans le tableau ci-dessous.

**Domicile de l'élève**  
 Marcilly-en-Gault  
 Ecole de Villeherviers  
 Départ le matin  
 8h09  
 Retour le soir  
 16h39

**Domicile de l'élève**  
 Loreux  
 Ecole de Villeherviers  
 Départ le matin  
 8h20  
 Retour le soir  
 16h27

**Domicile de l'élève**  
 Loreux  
 Ecole de Marcilly  
 Départ le matin  
 8h45  
 Retour le soir  
 16h56

**Domicile de l'élève**  
 Villeherviers  
 Ecole de Millançay  
 Départ le matin  
 8h34  
 Retour le soir  
 17h03

**Domicile de l'élève**  
 Millançay  
 Ecole de Villeherviers  
 Départ le matin  
 8h10  
 Retour le soir  
 16h37

Pour le Sivos,  
Philippe Jacquet,  
Président

# ■ La vie locale

## ■ La Médiathèque Annick Faÿs

Pendant l'été, la bibliothèque reste ouverte sauf le lundi et vous pourrez découvrir toutes nos nouveautés en livres, CD et DVD pour accompagner vos journées et soirées estivales.

Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles animations, notamment le traditionnel festival « AMIES VOIX » en octobre avec entre autres, samedi 24 octobre à 10h00, un atelier de création manuelle autour du thème de « la ruse » et mardi 26 octobre à 18h30, un spectacle « Frère lapin se déchaîne » présenté par le duo La Truite à Fourrure (Fred Duvaud et Jule Rambaud) qui emprunte les routes du sud et s'attèle au répertoire afro-américain et à ses fables animalières.

Bel été à toutes et tous !



2 rue Madeleine  
41200 MILLANCAY

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
Lundi de 16h à 17h30  
Mercredi de 15h à 17h00  
Samedi de 10h à 12h  
**INSCRIPTION GRATUITE**

## ■ Commémoration du 8 mai



Pour la deuxième année consécutive, sans public, mais en présence de nos anciens combattants et des représentants de la commune, nous avons commémoré la victoire du 8 mai 1945.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous sommes unis par la pensée et par notre hommage, pour saluer le souvenir de celles et de ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

*Philippe Agulhon*

# ■ Comptage des véhicules

## Du 23 au 29 novembre 2020

### Route de Vernou – route de Veilleins

A la suite à des remarques de riverains jugeant la vitesse des véhicules excessive sur ces 2 routes en sortie de notre village, la municipalité a décidé, avant de se lancer dans la construction d'obstacles onéreux destinés à ralentir la circulation des autos et poids lourds, de faire effectuer un contrôle sur ces deux axes.

Cette opération réalisée par le biais du département, donc sans bourse déliée pour notre commune, s'est déroulée du 23 au 29 novembre 2020.

Les résultats très détaillés de ce contrôle nous permettent de connaître pour chacun de ces 2 axes et dans chaque sens de circulation, heure par heure, le nombre de véhicules (distinction faite des VL et des PL) ainsi que leur vitesse.

Afin d'éviter de vous proposer la lecture fastidieuse des nombreux tableaux relatant par le détail les relevés heure par heure sur ces 7 jours, nous ne retiendrons que les chiffres de synthèse sur chaque axe et par sens de circulation.

Sur la route de VERNOU, le comptage a été effectué au droit du chemin LE REGON sur un tronçon limité à 70 km/h. Sur ces 7 jours, il est passé tous sens cumulés, 2457 VL et 81 PL soit une moyenne journalière de 351 VL et 12 PL. En prenant 85 % du trafic (afin d'éliminer les excès de lenteur et de vitesse qui faussent les statistiques), les vitesses moyennes constatées pour les VL est de 81,1 km/h et 76,5 km/h pour les PL. Dans le détail, il est intéressant de remarquer que pour la circulation dans le sens VERNOU MILLANCAY, la vitesse moyenne est sensiblement plus faible (VL 77,5 km/h, PL 73,8 km/h) que dans le sens MILLANCAY VERNOU (VL 84,5 km/h, PL 78,5 km/h).

Sur la route de VEILLEINS, le comptage a été effectué entre le dernier dos d'âne et le carrefour avec la rue de la Boulaye, sur un tronçon limité à 50 km/h puisqu'à l'intérieur du village. Sur ces 7 jours, il est passé tous sens cumulés, 2184 VL et 248 PL soit une moyenne journalière de 312 VL et 35 PL. En prenant comme précédemment 85 % du trafic, les vitesses moyennes constatées pour les VL est de 58,3 km/h et 54,8 km/h pour les PL. Dans le détail, il est intéressant de remarquer que pour la circulation dans le sens MILLANCAY

VEILLEINS, la vitesse moyenne est sensiblement plus faible (VL 51,4 km/h, PL 44,1 km/h) que dans le sens VEILLEINS MILLANCAY (VL 63,3 km/h, PL 58,1 km/h). Dans ce cas l'écart s'explique par le fait qu'en sortant de MILLANCAY, les automobilistes viennent de franchir un dos d'âne juste avant le comptage alors que dans l'autre sens, ils viennent de quitter une zone limitée à 80 km/h et entrent dans une zone à 50 km/h.

La route de VEILLEINS étant déjà équipée de nombreux ralentisseurs, cet axe ne nécessite pas de nouvelle étude. Concernant la sortie de MILLANCAY, direction VERNOU après le panneau de sortie de MILLANCAY et le lotissement de LA BONNE HEURE (pour mémoire tronçon limité à 70 km/h), les vitesses moyennes relevées semblent se situer dans les plages normales ne nécessitant pas la réalisation de ralentisseurs physiques.

Pour information, les systèmes à notre disposition pour réduire la vitesse sont :

- Pour la route de VERNOU, déplacer les panneaux (entrée – sortie) MILLANCAY au niveau de la rue des Acacias (lotissement de LA BONNE HEURE) de telle sorte que tout ce tronçon bordé de maisons actuellement limité à 70 km/h le devienne à 50 km/h
- Des radars dits « pédagogiques » (environ 4500 € sans les frais de pose et d'alimentation électrique), informant de la vitesse des véhicules en instantané, dont l'efficacité est totalement dépendante du bon vouloir des conducteurs,
- Des massifs plantés sur le bas-côté, en bordure de la bande de roulement donnant une impression de rétrécissement de chaussée générant paraît-il un ralentissement naturel,
- Les chicanes obligeant à un ralentissement sans causer de nuisances sonores principalement lors de passage de poids lourds,
- Les dos d'âne, les plus efficaces quant à la réduction de la vitesse, mais générant un maximum de nuisance sonore par les PL mais également par les VL qui rétrogradent avant et accélèrent dès l'obstacle passé.

*J.F. Vogel*

***pour réduire  
la vitesse,  
des radars dits  
« pédagogiques »***

## ■ Des chênes millançois pour reconstruire la flèche de Notre Dame de Paris

Jeudi 11 mars 2021, nous avons rendez-vous à 10 heures place de l'Église de Millançay avec Madame De CHASSEVAL de la SARL forestière de la Bussière, Monsieur d'ESPINAY SAINT-LUC spécialiste dans le secteur de l'activité en sylviculture et Monsieur Claude SIMON qui représente la scierie de Millançay et « la Nouvelle République du Centre ».

Nous partons en direction de la forêt de Bruadan au domaine de la Favorite où nous sommes accueillis par Monsieur Bertrand VALLIER, régisseur de ce somptueux domaine forestier et accompagné de la famille donatrice de SIX chênes.

M. VALLIER nous explique le déroulement de l'abattage des chênes pour la reconstruction de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de PARIS.

Les photos ci-contre montrent la qualité des chênes sélectionnés au préalable : des chênes de plus de 180 ans parfaitement droits et hauts de 8 à 21 mètres.

L'abattage se fait en première phase du démontage de la tête : travail exceptionnel exécuté par un éhouppeur et ensuite de la coupe du tronc effectuée par un bûcheron. Puis, le métrage est réalisé suivi du débardage et du transport à la scierie de Millançay pour transformation avant « ressuyage ».

Les pièces seront ensuite expédiées en vue d'un remontage de la charpente et de la flèche de Notre-Dame entre 2022 et 2024.

*Christian Charpigny et Vivien Sevestre*



## ■ URBANISME

# Plan local d'Urbanisme Intercommunal PLUi

En date du 17 décembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes Sologne des Etangs a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal.

Ce PLUi est destiné à remplacer les documents d'urbanisme en vigueur sur chacune des communes (cartes communales, Plans d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme) de la Communauté de Communes. A son entrée en vigueur envisagée pour 2023, ce PLUi intercommunal définira les dispositions réglementaires opposables pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable d'urbanisme).

Cette nouvelle réglementation appliquée à l'échelle nationale vise à limiter l'urbanisation et les constructions dans les sites « sensibles » et la dispersion du bâti induisant un mitage des espaces non urbains. L'article L 111-3 du Code de l'Urbanisme, (Chapitre 1er du Règlement National d'Urbanisme RNU) prévoit, que les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune.

L'article L111-4 précise que certaines constructions peuvent être autorisées en dehors des parties urbanisées de la commune.

Dans les espaces considérés comme espaces naturels, agricoles, grands domaines, « écarts » bâtis isolés, tous situés en dehors des bourgs et hameaux constituant les noyaux urbains principaux, seules sont autorisées :

- Les constructions nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière (demandées par les personnes ayant le statut d'exploitants agricoles ou forestiers), y compris le logement des exploitants,
- Les extensions et annexes uniquement (sans constructions principales nouvelles) de bâti à destination de logements
- Les constructions à usage public ou d'intérêt collectif.

Toutefois, l'article L151-II autorise des constructions et installations de manière mesurée et limitée, à condition d'être clairement spécifiées sur les documents réglementaires du PLU (plans et règlement écrit) et argumentées. Cela concerne notamment des possibilités pour des projets mesurés, respectueux de leur environnement :

- de transformation de constructions existantes (cadastrées et régulièrement édifiées) en locaux pouvant accueillir des nouveaux logements, des activités artisanales, commerciales, bureaux et services, activités touristiques, entrepôts, industries.

Pour autoriser une transformation dans le PLUi, il convient d'identifier les bâtiments concernés sur un plan et de définir les vocations prévisionnelles des constructions nouvelles en précisant leur destination (logements, activités artisanales, commerciales, bureaux et services, activités touristiques, entrepôts, industries). Plusieurs vocations peuvent être données.

Ces possibilités offertes doivent être prévues dans des sites desservis sans création de voies publiques, par l'eau potable (réseau public ou captage autorisé selon les normes en vigueur), l'électricité et un assainissement adapté (réseau public ou assainissement autonome). Leur réalisation ne doit pas entraîner de charges ou travaux pour les communes ou la communauté de communes.

Outre les informations, expositions, ainsi que les enquêtes ou réunions publiques, qui seront organisées dans les prochains mois, nous attirons tout particulièrement l'attention des propriétaires ou occupants de bâtis ou constructions dans des espaces à vocations naturelles, boisées, ou agricoles afin qu'ils fassent connaître leurs projets, ou perspectives d'évolutions de leurs propriétés sur les 10 prochaines années, afin de les étudier et les prévoir si possible dans le nouveau document d'urbanisme.

Il est rappelé qu'une concertation, avec l'ensemble de la population, est mise en place durant la période d'études nécessaire à son élaboration.

Outre les contacts directs avec les responsables communaux, toutes les questions seront adressées par mail à la CC Sologne des Etangs sur une adresse créée à cet effet [pluisolognedesetangs@gmail.com](mailto:pluisolognedesetangs@gmail.com)

Coordonnées pour renseignements complémentaires et envoi des éléments :

### **Communauté de Communes Sologne des Etangs**

Domaine de Villemorant  
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON  
Tél. 02 54 94 62 00 - Fax. 02 54 94 62 04  
Mail : [pluisolognedesetangs@gmail.com](mailto:pluisolognedesetangs@gmail.com)  
Contact : Directeur de la Communauté de Communes Sologne des Etangs  
Auprès du responsable de l'urbanisme de votre commune

*Alain Delarbre Chargé de mission pilotage PLUi*





# Intercommunalité

## ■ FRANCE SERVICES SOLOGNE DES ETANGS

Emploi, Formation, Santé, Social, Vie quotidienne...

Votre point de contact avec toutes les administrations. Conçu par la communauté de Communes de la Sologne des Etangs, France Services est un service intercommunal avec pour mission de vous informer, vous conseiller et vous faciliter toutes vos démarches administratives et professionnelles.

Dans le Relais, vous pourrez :

- Etre accompagné dans vos différentes démarches administratives,
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- Obtenir un formulaire et sa notice, être aidé dans la constitution d'un dossier d'accès aux droits (couverture Maladie Universelle, aide au logement, revenu de solidarité active, etc.),
- Etre aidé pour consulter les sites internet des organismes et y effectuer des démarches (inscription demandeur d'emploi...),
- Etre informé et conseillé sur les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle les mieux adaptés, accompagné pour la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation...
- Rencontrer un partenaire (emploi, insertion ou social) dans le cadre d'une permanence,
- Etre formé à l'informatique,
- Obtenir un rendez-vous confidentiel avec votre animatrice et/ou avec un technicien d'une administration.

Sur place, vous y trouverez de la documentation, des ordinateurs en libre accès vous permettant de rechercher des informations avec l'aide de votre animatrice, un bureau avec un visio-guichet CAF, 3

bureaux pour l'accueil de permanences et une salle de réunion et de formation avec matériel informatique. A votre Service, le Relais est OUVERT à TOUS ! Ouvert à Neung-sur-Beuvron, ses horaires adaptés lui permettent d'assurer un service de proximité correspondant aux exigences d'aujourd'hui. Votre animatrice sera là pour vous aider !

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous

7 rue Henri de Geoffre  
41210 NEUNG SUR BEUVRON  
02.54.76.84.47

[franceservices@sologne-des-etangs.fr](mailto:franceservices@sologne-des-etangs.fr)

Votre animatrice : Magali DEBRAY  
Responsable & Animatrice de France Services



# ■ La vie associative

## ■ La P.A.R.C. Millançoise

Comme chaque année, l'association locale organisera, sous réserve d'autorisations de la préfecture, sa randonnée équestre du 14 juillet ainsi que son 8ème Rallye Rétro Solognot. Ces journées permettent de partager le plaisir de la balade et de se retrouver entre amis toujours dans la bonne humeur et la bonne ambiance.



**DATES A RETENIR POUR 2021 :**  
-Randonnée du 14 juillet  
-Rallye Rétro Solognot  
19 septembre

## ■ La Gymnastique volontaire



La saison 2020/2021 va bientôt se terminer dans un contexte toujours aussi particulier. L'effectif a énormément baissé cette saison mais nous espérons retrouver tous nos adhérents en septembre prochain.

Nous n'avons pu pratiquer nos cours seulement jusqu'en octobre. Ensuite, les cours ont repris tous les samedis matin depuis le 20 mars à l'extérieur avec l'autorisation de la Municipalité.

Au début, nous nous sommes retrouvées à l'étang des Millançois et depuis quelques semaines, nous pratiquons sur le City Park à la plus grande joie des adhérentes. La surface est excellente pour pratiquer ce genre d'activités (cardio, renforcement musculaire, abdos et le tout en musique). De plus, le temps est avec nous !

A partir du jeudi 20 mai et ce jusqu'à fin juin, nous reprenons nos activités à la salle des fêtes à 19h30.

A Neung-sur-Beuvron, la marche nordique et la gym douce ont également repris respectivement le lundi et le mardi. Une démonstration de Street Dance et de hip hop aura lieu à Vernou-en-Sologne le 5 juin en vue de faire découvrir cette activité et d'ouvrir un nouveau cours.

Nous espérons donc vous retrouver en septembre en pleine forme, un planning des cours sera déposé chez nos commerçants.



**Si vous souhaitez des informations sur nos activités, n'hésitez pas à contacter**

**Marie-Claude Laurent au 06 .79.49.88.90**



■ Millan'cyclisme



Nous voilà repartis pour trois nouveaux défis!!!



Trois organisations marqueront 2021, pour enfin nous retrouver. La première étant le Grand Prix de La Sologne des Etangs le 26 juin.

Cette année sera également marquée par le traditionnel critérium du 13 juillet. 55 coureurs en découdront durant 60 kilomètres dans les rues du village. Ils seront comme les années passées précédés par les enfants du village qui défilent en vélos fleuris sur les 1,6 kilomètres du circuit urbain.

Enfin, décembre se démarquera par l'organisation du championnat régional de cyclocross, les 18 et 19 décembre, autour du champ de foire, de la salle des fêtes et du vallon. Les meilleurs coureurs de toute la région seront présents, de 5 à 60 ans !

Merci à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et privés de nous aider dans nos projets. Et un grand merci à tous les bénévoles qui sont restés fidèles malgré cette période si difficile pour chacun d'entre nous. *Le bureau de MILLAN'CYCLISME*



## ■ Autour de la bonne heure Course Nature, Run & Bike et Marche Nordique

*Une organisation : Club Détente de Millancay*

Notre course « Autour de la Bonne Heure » était programmée et inscrite au calendrier de la FFA (Fédération Française de l'Athlétisme) pour le 16 mai 2021. Comme en 2020, les conditions sanitaires en ont décidé autrement. Le règlement précise que nous ne pouvons pas faire les inscriptions sur place (solution par internet) ni de ravitaillement, ni de remise de récompenses etc.

Pour remédier à ces restrictions nous vous proposons un défi, un circuit « course nature » d'environ 11 km que vous pouvez faire quand vous le désirez, à votre rythme à partir du 19 juin jusqu'au 28 juin.

C'est simple, tout le monde peut participer, en marchant ou en courant. Il ne faut pas courir ou marcher en peloton. Les gestes barrières et les règles de circulation devront être respectés.

*Le départ est situé devant la salle des fêtes et l'arrivée sous le chêne du champ de foire.*



Quand vous aurez terminé, merci de nous envoyer votre temps, si possible une photo de votre montre chrono ou GPS à [adlbh@orange.fr](mailto:adlbh@orange.fr) afin d'établir un classement. Le règlement et plus de précisions seront sur FACEBOOK [adlbh](https://www.facebook.com/adlbh) Autourdelabonneheure à partir du 10 juin.

## ■ Animaux abandonnés de Sologne

Peu avant Noël, deux petites ponettes ont été accueillies à la ferme, sans savoir que l'une d'elles était gestante. Le 6 avril, une petite princesse nommée « Lavande » est née en début d'après-midi. En mars, 4 ânes nous ont été confiés par leur propriétaire âgé craignant de ne pas pouvoir assurer leur avenir encore longtemps. De ce fait, le cheptel se monte à 60 équidés.

Fin avril, « Tira » la dernière de nos truies chinoises a dû être euthanasiée suite à une hernie discale, la paralysant de l'arrière-train et la faisant terriblement souffrir. Seul un vétérinaire de l'Indre a accepté de se déplacer ! Nous n'avons obtenu que des refus des cabinets veto proches, sous prétexte qu'ils ne pratiquent pas la "rurale" ou pire que nous ne sommes pas dans le fichier clients ! Bravo la déontologie vétérinaire !!!

Merci à tous nos donateurs fidèles qui participent à la vie de l'association et nous permettent de recueillir de nouveaux animaux en détresse. Grâce à vous, une fin tranquille et sereine leur est assurée.

*La présidente, Madame SLAVSKY*



## ■ Les sapeurs pompiers

Les sapeurs pompiers de Millançay ont réalisé 45 interventions depuis le premier janvier sur la commune et ses alentours, grâce à l'engagement de nos 8 sapeurs pompiers volontaires.

Les sapeurs pompiers de Millançay recrutent des hommes ou des femmes, entre 16 et 55 ans, en bonne santé et en bonne condition physique.

Si vous avez l'esprit d'équipe, le sens de la solidarité, et si vous souhaitez acquérir et développer des compétences en rejoignant une équipe dynamique, contactez le Sergent Jahan Christophe au 06 17543344.



Je tenais à préciser que les sapeurs pompiers n'appartiennent pas à une commune mais ils sont là pour venir en aide à toutes les victimes ou autres besoins nécessitant leurs services. Le centre de traitement de l'alerte (18 ou 112) s'engage à vous apporter une réponse opérationnelle adaptée et la plus rapide à votre demande.

*Sergent Jahan Christophe  
Chef de centre de CIS Millançay*



**ENSEMBLE  
& SOLIDAIRES**  
U N R P A

## ■ Ensemble et solidaire

Avec un premier semestre à vite oublier à cause du confinement, nous n'avons eu comme activités que la pétanque et la marche et cela dans le respect des gestes barrières. Mais dans les deux activités, ce sont entre 8 et 14 membres qui étaient partants malgré parfois de mauvaises conditions atmosphériques. Dans cette sombre période, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Pierre OUTIN, membre d'une grande gentillesse et toujours disponible.

Après une année et demie de galère, nous allons reprendre toutes nos activités.

Dès le 1er juillet première sortie : le matin, la visite du musée Maurice DUFRESNE situé au cœur de la région Centre-Val de Loire, près d'Azay-le-Rideau, le musée abrite une authentique et impressionnante collection de véhicules anciens, voitures, cycles, avions, camions et objets insolites. Un véritable voyage dans le temps. L'après-midi, visite des Grottes Pétrifiantes de Savonnières. Un monde d'ombres et de lumières, d'eau et de pierre. Un paysage fascinant composé de concrétions calcaires, de stalactites et d'un lac souterrain.

Le spectacle des Bodin's Grandeur Nature qui devait avoir lieu en 2020 est prévu le 22 juillet à Descartes. Ce duo comique est formé par Maria, une vieille fermière roublarde et autoritaire de 87 ans régissant la vie de son fils Christian, un vieux garçon de 50 ans débonnaire et naïf. Un moment qui devrait nous faire oublier tous les soucis.

Dès que nous pourrons, nous reprendrons nos repas au Petit Chesnaie à Pruniers ainsi que les après-midi jeux de cartes à la salle des fêtes.

Le reste du programme pour la fin d'année reste à définir.

Nous rappelons qu'il suffit d'avoir 18 ans pour nous rejoindre et nous restons ouverts à toutes les suggestions qui permettront d'améliorer la qualité et la diversité des activités.

## Après une année et demie de galère, nous allons reprendre toutes nos activités.

Pour tout renseignement :

FLICK Alain au 06.37.59.31.12, JAMBOU Patrick au 06.37.58.55.47 et BOURSERAU Jacques au 06.80.02.10.94. Mais vous pouvez aussi venir nous voir tous les mercredis et samedis après-midi aux terrains de pétanque à côté de l'étang des Millançois. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux.



### Activités

- Activités récréatives (jeux de tarot, belote, scrabble etc...) deux fois par mois,
- Sorties culturelles ou touristiques 3 à 4 fois par an,
- Activités de détente (pétanque) deux fois par semaine,
- Repas avec animation musicale 1 fois annuellement,
- Repas champêtre 1 fois annuellement,
- Galette des rois à l'occasion de l'assemblée générale,
- Organisation annuelle de 2 concours de belote,
- Organisation d'une tombola à l'occasion de la foire à la citrouille.

## ■ Le Tennis Club Sologne des Etangs

Pour cette nouvelle saison :

Président : Aurélien THOMAS

Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET

Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN

Secrétaire : Stéphanie DURAND

Secrétaire adjointe : Patrick ROUSSEL

Membres : Mélanie CALVO, Michèle JAFFRE, Virginie DUPRAY, William BEAUDOIN, Julien BRIGAULT  
Christophe FASSOT, Thierry MARCHET, Patrick THENOT.

### INFORMATIONS SUR LE CLUB :

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

#### Réservation et location des courts : TEN'UP

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/location-horaire>).

Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié.

Pour les licenciés cette nouvelle application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc..

Possibilité de « Tennis santé » se renseigner auprès de notre correspondant.

Pour jouer occasionnellement sur le terrain extérieur, veuillez régler et récupérer la clé à la Boulangerie de Millançay que nous remercions.

Information et toute location spécifique, Inscriptions aux cours (enfants et adultes), contactez :

*Mr Aurélien THOMAS au 06.70.35.23.09 (correspondant pour Millançay)*

Le 20 juin 2021 a eu lieu le Tournoi Multi Chance Féminin NC-30/3 sur le terrain extérieur rénové.

Nous remercions : nos commerçants qui, par leurs donations, permettent des animations, pour leur soutien la mairie et la Communauté de Communes de la Sologne des étangs.

Le bureau du Tennis Club Sologne des Etangs s'engage à toujours développer le Club.



# Répertoire de nos artisans et commerçants

MENUISERIE AIGRET, Ébénisterie  
Route de Romorantin 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966426  
aigretmenuiserie@orange.fr www.aigret-menuiseries.com

ANGEL Artisan coiffeur  
8, rue des Camutes 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254963418

ANTHEMIS, Drive légumes Bio détail et demi-gros  
Route de Marcilly 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254760676  
Commande en ligne : www.jardin-anthemis.fr  
Patrick.bio@orange.fr

BAUDOUX Nicolas, Electricité Générale neuf ou  
rénovation et solaire- dépannage – automatisme – alarme,  
35, rue de Monthault 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254966007 ou 0689947946 nicolas.baudoxx@orange.fr

BENOIT Christian – MENUISERIE CHARTRAIN  
8, rue des Camutes 41200 MILLANCAÏ  
06 66 28 06 16

BERRY SERVICES, Espaces verts pour professionnels et particuliers  
Prestations agricoles, achat et vente de bois, clôtures  
2, rue du couvent 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0681048783 - julienberry@hotmail.fr

BONNEFOY Rudy, Aménagement et entretien paysager  
6, rue de Monthault 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254960740 - 0622479437  
rudy.bonnefoxx@hotmail.fr www.destinations-paysages.com

BOUTRON Angeline – A CORPS PARFAIT  
Prothèses ongulaires – extension de cils, Tél. 0630992623  
angeline.boutron@gmail.com facebook acorpsparfaitbyangel

CDO FORMATION  
4, rue du Couvent 41200 MILLANCAÏ  
www.cdo-formation.fr

CORBEAU, Charpente – couverture – zinguerie  
43, rue du 11 novembre 41210 NEUNG/BEUVRON,  
Tél. 0254836849

COUPE REMIXE – Anaïs PERDEREAU, Transformation artisanale  
de fruits et légumes – valorisation d'invendus, 41200 MILLANCAÏ  
squaw@free.fr facebook.com/couperemixé

DELARBRE Béatrice, Diplômée de l'Ecole du Louvre – Restauration et  
encadrement de conservation des œuvres sur papier : gravures,  
lithographies, dessins, aquarelles,  
Bellevue, route de Vernou 41200 MILLANCAÏ  
Tél. 0619424155 beatrice.delarbre@free.fr

EPI SERVICE – EL HASSAN KALIFI, Epicerie  
1, rue des Camutes 41200 MILLANCAÏ

FAMILY WORKSHOP, William/Christal/MAXIME  
TATOUAGE ARTISTIQUE, 9, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ  
Tél. 0236148947 familyworkshop41@gmail.com

FROMNOT Pascale, Formations Bio Sainte Marthe  
3, château de Bonnet 36120 ARDENTES, Tél. 0254361391  
www.formationsbio.com pascalefromnot@formationsbio.com

GOURMANDISES D'OCEANE, Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie  
2, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966500

GUERIN Jean-Michel – JMGS, Dessinateur projeteur – CAO DAO  
bâtiment – projet de maison individuelle – rénovation – agrandissement  
jmgsplans@orange.fr

HARAS DE SOLOGNE - 02 54 96 02 92 - 06 07 34 74 20  
annick.guenon201orange.fr

IED&Co – SIMOND ALEXANDRE, Hifi – Home Cinéma -Multiroom  
– Salle de cinéma privée – réseaux wifi – contrôle d'accès – domotique  
– 3, rue de Varenne 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0683205723  
contact@integrationetdomotique.fr

JAUGER BONARD, Plomberie, Sanitaire, Electricité chauffage  
1, rue Boulaye 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254966433 - fax 0254961515, Jauger-bonard@wanadoo.fr

JM GODART, Ferronnerie d'art  
3, rue du Plessis 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0788824371  
Jm.godart41@orange.fr

LEBERT Emmanuel & LEBERT Andy, Agent immobilier & commercial  
en immobilier, Tél. 0643539201 & 0638401063  
Proprietes-territoires-sologne.com, proprietes.territoires@gmail.com

MANTRAILING SEMPER FI, Ecole de chiens de recherche de  
personnes disparues, Tél. 0645593751  
Facebook : MantrailingSemperFi. Site mantrailing-semper-fi.fr

MOULAY STREET TRANSPORT, Taxi, trajets toutes distances  
24h/24 et 7 j/7  
moulaystreettransport@gmail.com

PASCAULT Benjamin, Taille de haie et soins aux arbres – abattages  
délicats – dessouchage – débroussaillage – Elagueur – grimpeur  
41200 MILLANCAÏ, Tél. 0630996756  
arbres.nature@gmail.com

PERONA Marc, Le Relais de Sologne  
bar, tabac, hôtel-restaurant-omeletterie,  
4-6, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966502

PLAUT SEBASTIEN, Peinture int. et ext. – Revêtements sols –  
Ravalement – Vitrierie – Démoussage toitures  
8, rue du Couvent 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254960850 0671117820

PONEYS DU PTIT MONTHAULT (LES), Cours Poney – balade en  
calèche – mariage, 28, rue de Monthault 41200 MILLANCAÏ  
Tél. :0663342596 aureliesimonin@orange.fr

ROBINEAU CARROSSERIE, Tôlerie – Peinture  
Les Fossés 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254960479 Fax : 0254960752

SCIERIE DE MILLANCAÏ, Charpentes – Débit sur liste – Chêne, Pin,  
Peuplier Douglas – Mirador Chêne, Vente tout public  
17, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0254966487 - Fax : 0254960291,  
www.scierie-millancaï.fr info@scierie-millancaï.fr

VAUQUELIN David, Plomberie – chauffage – électricité  
12, rue du Colombier 41200 MILLANCAÏ,  
Tél. 0236386036 ou 0643805881 davidvauquelin@live.fr

# CRITERIUM DE MILLANCAY

## 13 JUILLET



Sologne des Étangs  
UNION DÉPARTEMENTAIRE DES COMMUNES



Le 14 juillet :  
Randonnée  
de la PARC



\* 18h30 Vélo fleuri  
\* 19h10 Course Cycliste  
2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> CATEGORIES et Pass Open

1.000€ de Prix et Primes

\* 22h30  
- Retraite aux flambeaux  
- Feu d'artifice  
- Bal en plein air

Buvette / restauration  
et animation sur place



Contrôle: MILLAN'CYCLISME



## GUSTAVE ET LE MYSTÉRIEUX PENDENTIF

Vous souhaitez  
découvrir le patrimoine  
solognot en vous amusant?

Avec l'Explor'Games® Gustave et le mystérieux pendentif, embarquez pour un voyage étonnant dans le temps ! Gustave est sur les traces d'Anatole, il est certain qu'il tente de commettre un méfait ! Hier, il l'a surpris sortant des archives avec des plans plein les bras. Accompagnez Gustave, suivez Anatole et essayez de comprendre ce qu'il mijote. Un jeu de piste mêlant interactivité, chasse au trésor et course d'orientation ! Application « Gustave et le pendentif » disponible sur Google Play et Apple Store.



508 - Millancay (Loir-et-Cher) - Gare du Tramway et entrée du Bourg